

Voyage dans le monde pénitentiaire

La Genevoise Yvonne Bercher, docteur en droit, témoigne dans son livre «Au-delà des murs» de sa connaissance des prisons et des hommes, de la société qui veut exclure et réinsérer, d'utopies et de réalités.

PRISONS

Yvonne Bucher témoigne dans son livre «Au-delà des murs» de sa connaissance des prisons et des hommes. Utopies et réalités.

Page 31

Il est rare que les mondes universitaires et judiciaires (professeurs et magistrats) osent se confronter directement au terrain (délinquants, prisonniers). Mettre les pieds dans une réalité qui peut exacerber une certaine sensibilité, c'est risquer de ne plus être capable d'une analyse nécessaire à l'avancement du droit. La rencontre, quand elle a lieu, est donc exceptionnelle.

Yvonne Bercher, docteur en droit, ancienne assistante de droit pénal à l'Université de Genève, est une femme qui ne peut s'empêcher de reconnaître en tout criminel un homme à part entière. Dans son livre «Au-delà des murs», témoignage et recherche sur l'univers carcéral suisse romand (1), l'auteur veut apporter sa contribution à une «mémoire du monde de l'exclusion». Avec des récits vécus de manière très instinctive mêlés de commentaires empreints d'une distanciation nécessaire à la crédibilité de l'ouvrage, elle réussit un exercice difficile et utile.

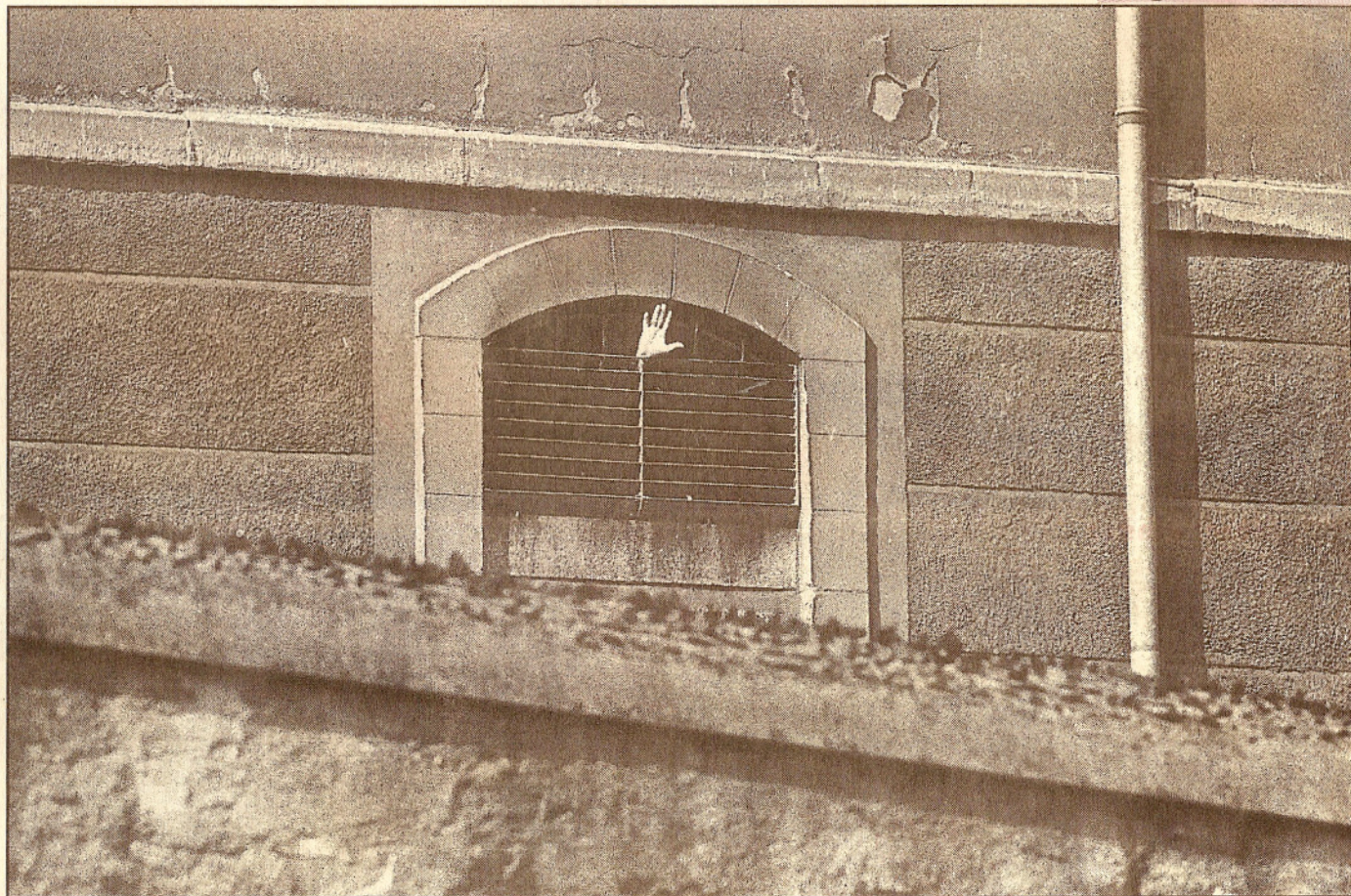
Un livre qui interpelle

«Ma modeste ambition a été d'appriivoiser des gens qui ne mettraient jamais le nez dans une littérature pénitentiaire». Et c'est vrai. Ses expériences personnelles, rencontre avec des délinquants suisses peu ordinaires tels que Jean-Pierre Vogel, Daniel Bloch ou – surtout – Jacques Fasel (qu'elle a rejoint en cavale), ses confrontations avec des théoriciens tels Christian-Nils Robert,

titillent l'imagination de manière inhabituelle. On croit entrer dans un traité théorique sur l'utilité de la punition et de l'enfermement et on réalise qu'on est embarqué sur les traces d'un homme en cavale. Cela désarçonne. De même, alors qu'on se captive pour l'épopée d'un truand, force est de constater qu'on est en train de dévorer un livre qui vous interpelle sur l'utilité de certaines peines, sur les problèmes de réinsertion, sur l'inhumanité de conditions de détention.

La reconnaissance des victimes

Yvonne Bercher voudrait être, mais se refuse à être utopiste: «Une société sans prison ne peut être qu'une société qui n'a pas besoin de prisons», dit Albert Jacard. Mais, pour l'heure, elle reste les pieds sur terre, une terre où l'on garderait les délinquants à leur place, mais où on songerait sérieusement à les préparer à vivre, après leur rédemption, tel que le code le prévoit: personnes à part entière, réinsérables, passés purgés. «En fin de compte, il y va de l'intérêt de la société tout entière que la sanction s'effectue dans des conditions qui permettent au condamné de faire un réel travail sur lui-même et de bénéficier de possibilités concrètes de réinsertion à sa sortie de prison». Et de prendre en compte la reconnaissance des victimes dont cependant les besoins «ne sauraient en aucun cas se confondre



L'univers carcéral où l'on s'efforce sans grands moyens et peu d'imagination de réaliser tout à la fois un travail d'exclusion et de resocialisation.

Daniel Vittet

avec des peines annihilant l'individu condamné, le stigmatisant, nourrissant sa soif de vengeance». L'ouvrage suscite la réflexion – le débat est même sou-

haité par l'auteur – sur cette institution hétérogène qu'est la prison actuelle, où l'on s'efforce sans grands moyens et peu d'imagination de réaliser tout à la

fois un travail d'exclusion et de resocialisation.

Laurence Naef □

1) «Au-delà des murs». Editions d'En Bas.

TRIBUNE
DE GENÈVE

JEUDI
20 AVRIL 1995